



## Les assises du développement et de la solidarité internationale

### Chantier n° 5 : Innovations technologiques et sociales, politiques de recherche : quels enjeux pour le développement ?

#### Contribution de Cités Unies France

CUF a élaboré une note pour chacun des chantiers, en impliquant des élus. Le présent texte a été validé en bureau exécutif, le 23 janvier, en tant que contribution aux travaux préparatoires des Assises.

#### Introduction de cette note :

C'est dans les villes, dans les banlieues, dans les territoires que les innovations se font. C'est la coopération décentralisée qui peut être le véhicule par excellence de partage de ces innovations avec les homologues du monde entier.

#### 1. Etat des lieux

La coopération décentralisée est, depuis ses débuts, porteuse d'innovations, notamment en matière de :

- structuration de filières agricoles (bio) au niveau local ou régional ; d'appui à l'autosuffisance alimentaire ;
- développement des énergies locales, renouvelables ou non ;
- innovation de la démocratie participative : 15 000 collectivités dans le monde se sont inspirées des premières expériences brésiliennes ;
- financement de la coopération par la loi Oudin/Santini ; des projets de loi visent à appliquer la même démarche dans d'autres domaines (déchets, transports, ...).

Certaines collectivités prennent d'autres initiatives ; ainsi la ville de Grenoble applique une taxe sur le stationnement dont les recettes soutiennent des projets en matière de transport dans la ville partenaire de Ouagadougou.

#### 2. Convictions

Aujourd'hui, le monde n'est plus un Nord globalisé contre un Sud globalisé. Les innovations sont nécessaires partout, pour vivre ensemble sur une planète aux ressources finies.

De nouveaux enjeux s'imposent telles que l'urgence écologique, l'avenir des terres arables et leur utilisation, l'accès aux services pour 9 milliards de personnes, l'urbanisation croissante...

C'est dans les villes, dans les banlieues, dans les territoires que les innovations se font.

C'est la coopération décentralisée qui peut être le véhicule par excellence de partage de ces innovations avec les homologues du monde entier. Qu'il s'agit des technopôles, des microcrédits, de filières équitables ou bio, de modes de transport, de réinsertion, ou encore de modes de gestion, les collectivités territoriales, avec les acteurs de leurs territoires, jouent un rôle indispensable.

Les pratiques de microcrédit qui se développent aujourd'hui en France reposent ainsi sur des innovations expérimentées d'abord dans les pays des Sud.

### 3. Propositions/recommandations

- L'innovation au niveau local et régional permet **d'expérimenter avant un passage à l'échelle**. Pour cela, la confiance entre les différents niveaux de gouvernance est nécessaire, y compris de la part de l'Etat français qui pourrait s'appuyer sur les collectivités et leur action internationale pour expérimenter de nouvelles formes de coopération. Par exemple : en matière **d'accès aux emprunts** des collectivités des pays partenaires, expérimenter des montages où la collectivité du Nord apporte un appui à la maîtrise d'ouvrage (L'AFD a mis en place plusieurs projets de ce type avec des collectivités françaises).
- A des fins de **capitalisation** et de réflexion sur des transferts de connaissance, l'alliance avec les **chercheurs et les universitaires** mériterait d'être approfondie.
- Bien que cela ne soit pas directement dans leur champ d'action, les collectivités territoriales peuvent, par les partenariats qu'elles nouent, contribuer à **promouvoir la responsabilité économique, sociale et environnementale** des entreprises et servir ainsi d'exemples.